

texte de AI. SCHWARTZ

- 12 -

**LE SOCIOLOGUE FACE
AUX GRANDES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT.
UNE ÉTUDE DE CAS EN CÔTE D'IVOIRE : L'OPÉRATION SAN PÉDRO**

En 1968, la Côte d'Ivoire entreprend la plus gigantesque de ses opérations de développement, l'opération San Pedro. Il s'agit de mettre en valeur une région jusqu'alors totalement enclavée et absolument en marge du "miracle" ivoirien, le sud-ouest du pays. C'est cette opération que j'ai suivie en tant que sociologue pendant près de 7 ans, de 1970 à 1976, à la fois dans une optique de recherche fondamentale - connaissance de populations touchées par le projet, appréhension de leurs réactions par le biais d'une observation en profondeur, de type ethnographique - et dans une optique de recherche appliquée - définition de "stratégies" d'intervention par le biais de travaux sur convention auxquels j'ai accepté de participer à plusieurs reprises à la demande d'organismes impliqués à des titres divers dans l'opération: Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, Bureau National d'Etudes Techniques de Développement (B.N.E.T.D. , bureau d'étude ivoirien), bureaux d'études internationaux tels que Louis BERGER (américain, agissant pour le compte de la Banque Mondiale), Berlin Consult (ouest-allemand, agissant pour le compte du Ministère de la Coopération d'Allemagne Fédérale), S.E.D.E.S. (français, agissant pour le compte du Ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire).

Dans ce genre d'opérations, le sociologue a-t-il un rôle à jouer? C'est la question que je pose ici. J'essaierai d'y répondre en procédant purement et simplement à un inventaire de problèmes qui, dans le cas de l'opération San Pedro, relèvent spécifiquement, à mon sens, de l'approche sociologique.

L'OPERATION SAN PEDRO : PRESENTATION

LES DONNEES DE BASE

L'opération San Pedro est le type même de l'entreprise volontariste de développement. Volonté de désenclaver une région jusqu'alors isolée, de mettre en valeur un territoire aux ressources importantes mais jusqu'alors inexploitées, de créer un second pôle de développement sur la côte ouest du pays, qui ferait pendant -mais non concurrence- à celui d'Abidjan. Le moteur de ce pôle: un port, que l'on créerait de toutes pièces à San Pedro, à quelques 350 km à vol d'oiseau, à l'ouest de la capitale. Le fondement économique immédiat de l'opération: la richesse en bois de l'arrière pays, 50 % des réserves ivoiriennes. En attendant que la région se développe, le port justifierait son existence par la seule exportation de ce bois -environ un million de tonnes pas an- assurée jusqu'alors, dans des conditions relativement difficiles, sur trois rades (Sassandra, Grand Séréby, Boubélé).

Un organisme d'intervention à la mesure de l'opération est mis en place en décembre 1969: l'ARSO, Autorité pour l'Aménagement de la Région du sud-ouest. Cet organisme est conçu sur le modèle de la Tennessee Valley Authority du New Deal américain. Son rôle: assurer la programmation, la coordination, le contrôle du projet. Placé sous la tutelle directe du Président de la République, ses pouvoirs sont considérables, ses moyens financiers importants. Son action s'étend à un territoire de 37 000 km² - 11 % du territoire national ivoirien. Ce territoire, qui englobe administrativement 11 sous-préfectures, constitue *la région du sud-ouest*. Fin 1976, les investissements publics réalisés dans cette région s'élèvent à eux-seuls à quelque 50 milliards de francs CFA.

LES GRANDES COMPOSANTES DU PROJET

1. *Construction d'un port en eau profonde.* Commencé début 1968, le port de San Pedro est ouvert à l'activité commerciale dès mai 1971. Principales caractéristiques: un bassin de 11 m de profondeur, permettant de recevoir les plus gros cargos opérant à l'heure actuelle sur la côte ouest africaine (10 m de tirant d'eau, 20 000 tonnes de port en lourd), deux postes à quai et six coffres de mouillage, capacité annuelle maximum de un million de tonnes. Cette capacité a été atteinte dès l'ouverture, le port ayant intégralement détourné à son profit le trafic des trois rades du sud-ouest.

2. *Création d'une ville nouvelle : la ville de San Pedro.* Cette ville se crée autour du port. En moins de 5 ans, le

village autochtone de San Pedro, qui comptait 50 habitants, se transforme en une ville de près de 30 000 habitants (1973), originaires de toutes les régions de Côte d'Ivoire (60 %) et d'une dizaine d'autres pays africains (40 %). En 1976, la ville ne compte toujours que 30 000 habitants. Administration, bâtiment, activité forestière, activité maritime et portuaire, commerce et transports fournissant l'essentiel des emplois. Cette ville devrait atteindre 100 000 habitants en 1985, 300 000 en 1995. Soulignons que pour empêcher toute spéculation foncière, les terrains urbains sont attribués par baux emphytéotiques de 49 ans.

3. *Aménagement d'une région : la région du Sud-Ouest.* La mise en valeur de l'arrière-pays de San Pedro, telle qu'elle est prévue par le schéma directeur élaboré par l'APSO, s'articule autour de cinq grands programmes :

- . un programme routier: 300 km d'axes centraux sont créés pour relier San Pedro à son arrière-pays. Sur ces axes sont branchées les nombreuses pistes forestières déjà existantes. La principale de ces routes, l'axe San Pedro Issia - 250 km - véritable épine dorsale de cette région du sud-ouest, est dès à présent presque totalement bitumée;
- . un programme *périmètres villageois*: ce programme prévoit la création de villages modernes tant pour les autochtones que pour les migrants allochtones, à l'intérieur de périmètres spécialement aménagés. "Sur le papier", quatre périmètres ont été prévus: trois autochtones (P1, P2, P3) un allochtone (P1 bis). Deux seulement ont vu un début de réalisation à ce jour: P1 et P1 bis;
- . un programme *agro-industriel*: ce programme prévoit la création de 80 000 ha de plantations agro-industrielles -riz, palmier à huile, cocotier, hévéa, café, cacao. Fin 1976, la moitié environ de ce programme est déjà réalisée.
- . un programme *industriel*, qui comprend:
 - un programme "industries du bois": sciage, déroulage, tranchage, mais surtout réalisation d'une usine de pâte à papier (350 000 ha de forêts mises en réserve, 150 milliards d'investissements de prévus).
 - un programme "sidérurgie", à partir de l'exploitation d'un gisement de minerai de fer se trouvant à quelque 350 km au nord de San Pedro, dans la région de Man (Mont Klahoyo); exploitation qui implique la construction soit d'une voie ferrée, soit d'un pipe, de la mine à San Pedro.
- . un programme *hydro-électrique*, prévoyant la création de trois barrages: deux sur le Sassandra, un sur le Cavally. Le premier de ces barrages est commencé: il s'agit du barrage de Buyo, dont l'achèvement est prévu pour 1980, et qui doit fournir l'énergie au futur complexe minier du Mont Klahoyo.

LE CONTEXTE HUMAIN DE LA MISE EN VALEUR DU SUD-OUEST

1. *Une région peu peuplée.* A la veille de l'opération San Pedro, la région du sud-ouest telle qu'elle est définie par l'aménageur, ne compte guère plus de 120 000 habitants. Avec une superficie de 37 000 km², la densité globale y est à peine supérieure à 3 h/km². L'occupation de l'espace est tout particulièrement faible dans l'arrière-pays immédiat de San Pedro, le plus directement concerné par l'opération, l'interfluve Sassandra-Cavally, de l'océan Atlantique au sud au parallèle de Taï au nord, zone où la densité rurale tombe à 1 h/km². Les entités ethniques autochtones qui se partagent ce dernier espace sont elles-mêmes de taille modeste: les Krou sont au nombre de 15 000, les Bakwé de 3 000, les Neyo de 2 000, les Oubi et les Wané respectivement de 500. La population masculine totale en âge de travailler -15 ans et plus- s'y élève à 6 000 personnes; celle des tranches d'âge à même d'être intéressées par une activité salariée -15 à 40 ans- à 3 000 seulement. L'opération San Pedro ne peut donc absolument pas trouver sur place la quantité de bras dont elle a besoin.

2. *Une population principalement tournée vers l'activité maritime.* Non seulement le sud-ouest ivoirien est peu peuplé, mais ses habitants sont profondément conditionnés par une institution très ancienne: l'institution "krouman". Cette institution consiste pour les populations krou côtières -d'où leur nom de kroumen- à louer leur force de travail aux navires européens opérant sur la côte ouest africaine. Les Kroumen sont aujourd'hui reconnus comme les meilleurs arrimeurs de billes de bois sur les cargos grumiers. "Dockers" navigants, ils sont enrôlés par les compagnies maritimes, à Tabou ou à Sassandra -les deux principaux centres du sud-ouest avant l'émergence de San Pedro- pour la durée des opérations commerciales d'un navire sur la côte africaine, et embarqués depuis 1972 soit à San Pedro soit à Abidjan.

Le "métier" de Krouman exerce sur les jeunes du sud-ouest une véritable fascination. D'abord, il est perçu par l'adolescent comme une véritable initiation: seul le statut de navigateur lui permet d'accéder à part entière au monde des adultes. Ensuite, travailler sur un navire rapporte davantage que n'importe quelle autre activité. L'activité à terre, en particulier, -le type d'activité qui s'offre à lui dans le cadre de l'opération San Pedro, n'exerce donc sur lui que très peu d'attraits.

QUELQUES PROBLEMES

Il n'est pas question ici de faire l'inventaire de la totalité des problèmes qui se posent inévitablement dans le cadre d'une opération de développement d'une telle enveloppe. Ceux qui relèvent, à mon sens, d'une approche spécifiquement sociologique n'y sont pas les moindres. Je les

aborderai en fonction de deux grandes lignes directrices:

- . une première série de problèmes est consécutive au sous-peuplement de la région du sud-ouest. Pour réaliser les projets prévus, *l'immigration* s'impose comme un impératif absolu; une immigration à la fois d'*agriculteurs-pionniers* indépendants, à même de mettre la région en valeur de leur propre initiative, et de *travailleurs salariés*, à même de répondre à la demande en main d'oeuvre des grandes opérations de développement;
- . une seconde série de problèmes est liée à la politique d'intervention pratiquée par l'aménageur.

Les problèmes liés à l'immigration

1. *L'immigration agricole pionnière. L'immigration organisée : le problème du transfert dans le Sud-Ouest des Baoulé de Kossou.* Au départ, un jumelage était prévu entre l'opération San Pedro et une autre grande opération de développement, l'opération Kossou -réalisation sur le fleuve Bandama d'un complexe hydro-électrique dont le lac de retenue, grand comme trois fois le lac Léman, entraînait le départ de quelque 75 000 Baoulé. Ces "déguerpis", pourquoi ne pas les envoyer dans le sud-ouest, qui justement manque d'hommes?

Théoriquement, l'entreprise semble d'autant plus facile que depuis longtemps déjà les Baoulé investissent la zone forestière ivoirienne pour planter du café et du cacao, cultures qu'ils ne peuvent produire dans leur savane natale. Une forêt classée, la forêt de la Nonoua, à 40 km de San Pedro, est déjà déclassée à leur intention -le périmètre P1 bis. En mars 1970, les principaux chefs de village baoulé concernés par l'opération, accompagnés des grands chefs baoulé traditionnels, se rendent sur place en voyage organisé pour voir à quoi ressemble la forêt qu'on leur propose. Ils sont (officiellement) accueillis à bras ouverts par les occupants traditionnels de cette forêt, les Bakwé. Le premier contact est donc plutôt bon.

Dans la pratique, le jumelage se solde pourtant par un échec. Sur les 75 000 Baoulé "déguerpis", 3 500 seulement acceptent en définitive de s'installer dans le sud-ouest: de quoi constituer quatre villages exactement. Que s'est-il passé? A l'origine de l'échec, il y a, tout d'abord, l'appréhension profonde qu'a -l'une de l'autre- chacune des deux communautés:

- les Baoulé ont peur des habitants du sud-ouest, connus dans l'histoire de la Côte d'Ivoire comme de "mauvaises gens" -avec tout ce que cela sous-entend. Cette peur est de surcroît alimentée par ce que représente pour eux le passage de la savane à la forêt, le changement de milieu écologique impliquant fatalement un changement de mode de vie.

- les habitants du sud-ouest ont implicitement peur de ce que représenterait pour eux une arrivée massive de Baoulé. Jusqu'alors, ils ignoraient à peu près tout de ce peuple que l'on s'apprête à installer chez eux. Ils savent cependant par leurs voisins de derrière le Sassandra -les Bété et les Godié notamment- ce que signifierait une telle immigration. Les Baoulé ont une réputation de "dévoreurs" de forêt. Qu'advierait-il des terroirs autochtones si cette immigration se fait?

Des deux côtés, on se pose donc des questions quand un événement extérieur vient justement confirmer l'opinion que les communautés ont l'une de l'autre. Il s'agit de ce que l'on appellera par la suite les *événements de Gagnoa*. Le lundi 27 octobre 1970, un groupe d'hommes d'une tribu bété -la tribu guébié- de la région de Gagnoa, monte à l'assaut de ce centre en tenue de guerre traditionnelle. A leur tête, un jeune "intellectuel" de la tribu, Gnagbé Opadjilé -(études d'économie politique en URSS, mariée à une française (la fille du Président Pompidou affirme-t-on)- qui avait déjà une fois manifesté son hostilité au régime du Président Houphouët-Boigny. Un drapeau blanc et noir est planté devant la sous-préfecture; un autre devant la gendarmerie, dont les occupants ouvrent le feu; cinq des assaillants sont tués. Un officier de police est délégué pour parlementer: il est abattu. Les insurgés se replient. Mais déjà des renforts arrivent d'Abidjan. Les premières unités militaires d'intervention sont hélicoptérées. La répression s'organise. Ce qui se passa au cours de cette répression, personne ne le saura sans doute jamais avec exactitude. Des Guébié furent massacrés. Mais des Baoulé aussi, semble-t-il, dans les campements isolés, par des Guébié en fuite... L'insurrection ne se veut cependant pas une simple jacquerie. Le matin même de l'assaut contre Gagnoa, deux tracts, signés Gnagbé Opadjilé, Chancelier de l'Etat d'Eburnie, -nouvelle appellation de la Côte d'Ivoire-, Commandant en chef de l'Armée Populaire Nationaliste, sont mystérieusement diffusés dans les grands centres du pays.

Le premier est une "proclamation aux tribus d'Eburnie" exposant les mobiles du "coup d'état". Le second, la "loi organique de l'Etat d'Eburnie", en 12 articles, dont l'article 10 éclaire tout particulièrement les motivations profondes de cette action: "La terre est propriété exclusive des tribus. Elles peuvent la céder à l'Etat pour des travaux d'utilité publique. L'Etat ne peut en déposséder les tribus". L'allusion déguisée à la main-mise par les Baoulé sur la forêt bété est évidente. La nouvelle de ces événements se propagea en pays baoulé comme une traînée de poudre, malgré le black-out total que firent les autorités sur cette affaire. Bien sûr, la rumeur en amplifia considérablement l'importance. Plus question pour les "déguerpis" de Kossou d'aller s'exposer à la vindicte des populations du sud-ouest. Les Bakwé sont les frères des Bété. Ils ne peuvent donc qu'en vouloir, eux aussi, aux Baoulé.

Gnagbé Opadjilé parvint à se réfugier dans le sud-ouest. Il fut arrêté deux mois plus tard. On n'en entendit plus jamais parler. Au procès, qui eut lieu à Gagnoa fin

1974, on déclara qu'il était mort en prison. Près de 200 accusés comparurent à huis clos, défendus par la totalité des avocats ivoiriens, commis d'office. Des sanctions très lourdes furent prononcées...

L'immigration spontanée ou "sauvage" . L'échec de ce projet d'immigration organisée n'empêche cependant pas, à partir de 1971, un important courant d'immigration spontanée de se développer. Ce courant est animé par des migrants de toutes origines: Ivoiriens de l'ouest et du nord, Maliens, Voltaïques, Guinéens, mais très paradoxalement aussi de... Baoulé! En 1975, par exemple, dans le seul canton bakwé de Soubré, ils étaient plus de 12 000, dont plus de 50 % de Baoulé, pour une population autochtone de 2 000 Bakwé seulement!

Cette immigration "sauvage" -car elle n'est absolument pas contrôlée par les autorités- ne va pas sans poser des problèmes au niveau des terroirs d'accueil. Si, dans un premier temps, tout se passe plutôt bien -le nouvel arrivant sacrifie aux usages d'accès à la terre-, dès qu'il y a renversement du rapport démographique... la situation se dégrade.

- les allochtones désireux de s'installer passent de moins en moins par le canal des autochtones, propriétaires traditionnels de la terre. Ils s'adressent le plus souvent à d'autres allochtones, généralement de leur propre ethnie, qui, sous couvert d'une implantation plus ancienne, s'arrogent de véritables droits de propriété sur les terroirs autochtones, dont ils n'hésitent pas à attribuer des parcelles -moyennant rétribution, bien sûr, sous une forme ou sous une autre.

- les autochtones, conscients de ne plus contrôler la situation, refusent à leur tour de jouer le jeu honnêtement, et quand un allochtone s'adresse encore à eux, l'installent -moyennant rétribution, bien sûr, de préférence sur le terroir... du village voisin;

- d'où les palabres sans fin entre autochtones et allochtones, mais aussi entre autochtones de villages différents, palabres qui occupent aujourd'hui le plus clair du temps des autochtones.

2. *L'immigration de la main d'oeuvre salarié* . Au lendemain de son indépendance nationale, le choix que fait la Côte d'Ivoire en matière de politique économique est en faveur du capitalisme libéral. Ce choix explique en grande partie ce qu'il est convenu d'appeler le "miracle ivoirien". Pour attirer les capitaux étrangers, la Côte d'Ivoire assure à l'investisseur deux garanties fondamentales : une main d'oeuvre bon marché, donc des coûts de production compétitifs à l'échelle internationale, un régime fiscal privilégié, permettant d'une part le rapatriement de la quasi totalité des bénéfices, d'autre part un amortissement du capital sur un temps très court. Ce sont quelques uns des problèmes afférents à la première de ces garanties - la main d'oeuvre bon marché - que nous évoquerons ici à la lumière de l'opération san Pedro.

La problématique de la main d'oeuvre salariée en Côte d'Ivoire: les données de base. Ces données ont trait d'une part au système de rémunération pratiqué, d'autre part à l'origine de la main d'oeuvre.

- le système de rémunération actuellement en vigueur en Côte d'Ivoire instaure une véritable hiérarchie entre secteurs d'activité. Il n'existe pas, en effet, un salaire minimum, mais *plusieurs*, différents d'un secteur d'activité à l'autre. Ces secteurs d'activité sont en gros de quatre ordres :

- le secteur agricole "traditionnel" : plantations de café, cacao, riz, coton ; le salaire journalier minimum y est, depuis le 1/10 1976, de 250 F CFA.
- le secteur agricole "moderne" : plantations de palmier à huile, hévéa, etc... de type Société d'Etat (Sodé) ; salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 300 F CFA.
- le secteur forestier : salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 375 F CFA.
- le secteur industriel et commercial : salaire journalier minimum depuis le 1/10 1976 : 920 F CFA.

Une très forte concurrence existe entre les secteurs :
 - la main d'oeuvre utilisée en Côte d'Ivoire est en grande partie d'origine voltaïque. Pour les Ivoiriens, cette main d'oeuvre, peu exigeante, est corvéable et taillable à merci. Il s'agit là d'un phénomène ancien, étroitement lié au développement de l'économie de plantation en zone forestière ivoirienne, la Haute-Volta ayant été sciemment considérée durant toute la période coloniale comme un réservoir de travailleurs. En 1960, un accord entre les deux pays en règlemente le recrutement. Leur nombre s'accroît considérablement au lendemain de l'indépendance avec la mise en oeuvre de grands projets agro-industriels en Côte d'Ivoire. Les Ivoiriens considèrent ce réservoir comme intarissable. A aucun moment ils ne se posent en fait le problème de savoir s'ils pourraient continuer à y puiser indéfiniment ou non. Or, voilà que brusquement pour la première fois, en 1974, il y a pénurie de main d'oeuvre, Que s'est-il passé ?

La problématique de la main d'oeuvre salariée en Côte d'Ivoire à la lumière de l'opération San Pedro. Une enquête effectuée à la demande du Ministère du Plan de Côte d'Ivoire sur la problématique de la main d'oeuvre dans le Sud-Ouest du pays, en liaison avec la réalisation du projet "pâte à papier" de San Pedro, me fournit l'occasion de me pencher sur les raisons de cette pénurie. Différentes hypothèses étaient avancées pour expliquer la raréfaction de la main d'oeuvre voltaïque, conséquence à la fois d'un ralentissement du mouvement d'immigration et d'une accélération des départs.

- le ralentissement de l'immigration apparaissait lié à deux phénomènes :
- le retour d'une migration conjoncturelle - celle consécutive à la grande sécheresse que connut le Sahel de 1967 à

à 1971, et qui enregistra le départ non seulement des migrants habituels (jeunes gens de 15 à 30 ans, célibataires) mais aussi de migrants exceptionnels (hommes mariés, accompagnés de leurs épouses) - à une migration structurelle - celle existant "traditionnellement" -, qui à elle seule ne suffit dès lors plus à faire face à la demande croissante de main d'oeuvre de la Côte d'Ivoire ;

- le tarissement du réservoir mossi, premier fournisseur de main d'oeuvre de Haute-Volta, le flux migratoire actuel étant considéré par les spécialistes comme ayant atteint son plafond, près de 60 % des célibataires mossi se trouvant "en migration" ;

- quant à l'accélération des départs des travailleurs voltaïques, elle semblait s'expliquer essentiellement par trois raisons :

- le retour au pays des migrants conjoncturels, la période de grande sécheresse passée ;
- la dégradation de l'image de marque de la Côte d'Ivoire, les Voltaïques ayant le sentiment d'être traités avec de moins en moins d'égards par leurs employeurs en particulier, par les Ivoiriens en général ;
- des "fuites" vers le Gabon : de 1973 à 1975, il a effectivement existé un véritable circuit de traite de la main d'oeuvre voltaïque, mais aussi malienne et ivoirienne, en direction du Gabon. Fin 1975, quelque 2 000 travailleurs avaient transité par ce circuit. Recrutés en Côte d'Ivoire - donc détournés du marché du travail ivoirien - alléchés par des promesses mirobolantes, - des salaires particulièrement élevés - ils étaient acheminés au Gabon par avions privés ou par charters spécialement affrétés. L'opération fut cependant un échec. La plupart des travailleurs ainsi recrutés repartirent à la première occasion.

Tous ces facteurs concoururent chacun à sa manière à la raréfaction de la main d'oeuvre voltaïque en Côte d'Ivoire. Une enquête réalisée auprès de plus de 6 000 travailleurs du Sud-Ouest et auprès de quelque 500 migrants agricoles étrangers - en particulier voltaïques - révélait en fait des causes bien plus profondes. Il ressortait d'abord de cette enquête que cette pénurie de main d'oeuvre se faisait exclusivement sentir dans le secteur agro-industriel, c'est-à-dire le plus mal rétribué du Sud-Ouest (le secteur agricole traditionnel y étant pratiquement inexistant), la pénibilité du travail n'entrant en jeu qu'accessoirement. Si les immigrants voltaïques arrivent encore - difficilement - à s'infiltrer dans le secteur forestier, sensiblement plus intéressant, le secteur industriel leur est totalement fermé. Seul le secteur agro-industriel leur reste donc ouvert. Or, la faiblesse du salaire perçu dans ce secteur, rapportée au coût de la vie particulièrement élevé - en 1974, le kilo de riz passe de 65 F CFA à 125 F CFA, alors que le salaire journalier de base est de 240 F CFA sur une plantation agro-industrielle - fait que la principale motivation du migrant de travail voltaïque, la constitution d'une épargne migratoire, disparaît totalement. Cette épargne n'étant plus possible,

le travailleur préfère rentrer au pays... ou passer de la migration du travail à la *migration agricole*, en s'installant dans la forêt ivoirienne comme planteur, ce qui se produit de plus en plus couramment.

Les problèmes liés à la politique d'intervention pratiquée par l'aménageur. Une politique d'aménagement-déménagement. Si l'on regarde la carte d'affectation des sols telle que celle-ci est programmée pour le Sud-Ouest à l'horizon 1980, on s'aperçoit que très rares sont les espaces qui ne seront alors pas touchés par l'un des nombreux projets agro-industriels ou industriels énumérés ci-dessus. Cette région est peu peuplée, certes, mais pas inhabitée. Dès lors, qu'a prévu l'aménageur pour les populations autochtones qu'il prive de la quasi totalité de ses terres ?

La donnée de base qui, au départ, a présidé à la plupart des opérations fut que la région du Sud-Ouest - du moins l'interfluve Sassandra-Cavally -, mise à part une étroite frange côtière, était effectivement vide d'hommes. Telles avaient été les conclusions du Bureau d'Etudes américain DRC (Développement and Resources Corporation), chargé du premier projet de mise en valeur du Sud-Ouest. Les actions envisagées devaient donc se réaliser sur les espaces théoriquement inoccupés. Grande fut la surprise des sociétés d'intervention chargées de l'exécution des projets quand elles réalisèrent que leur périmètres respectifs étaient loind'être aussi inhabités que les études le prétendaient. Ce fut là le point de départ des principales difficultés.

Ces difficultés, il incombait en principe à l'ARSO de les résoudre. Compte tenu des implications politiques des décisions à prendre, - fallait-il ou non faire déguerpir les populations des périmètres d'aménagement ? -, les prises de position de l'ARSO, désireuse de ménager la chèvre et le chou, ne furent jamais très claires. A aucun moment ses dirigeants n'entreprirent quelque chose de concret, d'opérationnel pour ce domaine, renvoyant éventuellement la balle, pour temporiser, aux sous-préfets dont les administrés étaient concernés, laissant en fait le problème entier entre les mains des sociétés d'intervention.

Celles-ci avaient deux possibilités : ou elles essayaient d'intégrer au mieux les autochtones dans leurs projets ; ou elles considéraient qu'elles n'avaient absolument pas à en tenir compte, puisque le terrain que l'on mettait à leur disposition était censé se trouver vide d'hommes. Les solutions retenues varient en fait d'une société à l'autre. Deux exemples :

- le projet SODEPALM (Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à Huile) de Tabou prévoit la création de 13 000 ha de plantation de palmiers à huile et de 9 500 ha de plantation de cocotier. Tout-à-fait paradoxalement, la zone dans laquelle il doit se réaliser est la

plus densément peuplée de l'interfluve Sassandra-Cavally : près de 5 hab./km². De surcroît, ce projet ne prévoit pas de "plantations villageoises", formule mise au point par la SODEPALM en d'autres régions du pays, et qui consiste à associer à leur opération les populations vivant à proximité des blocs industriels, en les aidant à faire des plantations de quelques hectares. Dans ces conditions, on hésite tout d'abord à entreprendre un projet d'une telle envergure. On songe même à l'abandonner. Puis, prudemment, on s'adresse une nouvelle fois, en 1973, à la DRC, pour lui demander de procéder à une étude économique d'ensemble de la région du Bas-Cavally en liaison avec le projet SODEPALM. Le rapport des experts américains n'apporte aucun élément nouveau. En 1975, on décide enfin de passer à l'exécution, mais en adjoignant toutefois au programme de plantations industrielles un programme de plantations "villageoises", et en définissant une stratégie de déploiement sur le terrain - appelée "en doigts de gant" - qui tienne compte au maximum des villages autochtones existants. Des villages, mais pas des cultures - pour lesquelles une indemnisation est prévue - : ce qui, dans un système cultural itinérant, signifie une asphyxie à très court terme, partant du déplacement obligatoire des villages concernés.

- le projet SOCATCI (Société des Caoutchoucs de Côte d'Ivoire) du Grand-Béréby, société d'Etat ivoirienne mais dont le maître d'oeuvre est la société Michelin, prévoit la création d'une plantation industrielle d'hévéa de 13 500 ha, à l'intérieur d'un périmètre de 40 000 ha. Aucune plantation villageoise au programme. On décide que "techniquement" cela n'est pas possible, alors qu'il existe près d'Abidjan un projet, dont le maître d'oeuvre est la SAPH (Société Africaine de Plantations d'Hévéa), qui pratique cette formule. Or, dans le périmètre se trouvent rien moins que 26 villages autochtones, soit quelque 1 200 personnes. Comme il n'est pas question de les "déguerpir" manu militari, la tactique consiste, là aussi, à planter autour des villages - mais sans les toucher - et à contraindre ainsi leurs occupants, qui se retrouvent sans terres, à déménager.

Une politique du coup par coup. Ce second trait de la politique mise en oeuvre par l'aménageur est en fait étroitement lié au précédent. Quoique les grandes orientations du projet de développement du Sud-Ouest soient bien connues et depuis longtemps, la façon dont elles sont répercutées sur le terrain relève plutôt d'une politique du coup par coup. Ce qui ne va pas sans indisposer les populations concernées, qu'elles soient autochtones ou allochtones. Quelques exemples :

- depuis 1972, on sait qu'il y aura un projet "pâte à papier" dans l'arrière-pays de San Pédro. Dès cette époque, on connaît en gros le périmètre dans lequel il s'inscrira. Or, c'est en 1976 seulement que l'on "classe" ce périmètre : non seulement on décide d'y interdire l'exploitation forestière et l'immigration agricole, mais on décide aussi d'en

"déguerpir" à la fois les autochtones et les allochtones (1) : ceux-ci, d'ailleurs encouragés par l'ARSO, se sont tous installés dans cette forêt après cette date. Ils y sont aujourd'hui plusieurs milliers...

- au coeur du Sud-Ouest se trouve un massif forestier de 425 000 ha, la forêt de Taï, constituée dès 1926 en réserve intégrale de faune et de flore. Les limites de cette réserve n'ont bien sûr jamais été matérialisées sur le terrain. Aussi furent-elles d'abord violées par les forestiers, dont certains la pénétrèrent sur plusieurs dizaines de Km. Puis, dans leur foulée, par les migrants allochtones qui, de part et d'autre des pistes ouvertes, créèrent des plantations. Ce n'est qu'en 1975 que la délimitation de la "réserve" de Taï est entreprise. Quand on s'aperçoit de l'ampleur des dégâts, on décide d'abord d'en expulser tous les migrants allochtones, puis de créer une "zone de protection", d'une dizaine de km de large tout autour de la forêt, zone elle aussi interdite à toute implantation humaine. Or, plusieurs milliers de personnes y sont déjà installées. Pour le moment, la décision n'a pas encore été mise à exécution. Pour les planteurs allochtones de cette zone, la menace n'en reste pas moins réelle.

En 1970, l'ARSO envisage la mise en valeur en plein coeur du pays bakwé d'un périmètre de 20 000 ha sous forme de "grands domaines", opération qui peut se résumer ainsi : la terre à qui a les moyens de la mettre en valeur. A l'intérieur de ce périmètre, un certain nombre de parcelles ont été délimitées, qui seront attribuées sous forme de concessions à bail emphytéotique de 99 ans - la surface minimum concédée étant de 20 ha "à toutes personnes pouvant justifier de moyens suffisants pour une mise en valeur certaine" - formule très à la mode au Brésil notamment. L'attributaire n'a qu'une redevance de 15 000 F CFA par ha à verser à l'ARSO pour participation aux frais d'aménagement "primaire" du périmètre. Libre à chacun d'y planter ce qu'il veut. Pendant très longtemps, l'opération ne dépasse pas le stade du projet. Les habitants de la région, qui n'en avaient que très vaguement entendu parler, le croient abandonné quand brusquement, en 1973, des panneaux portant l'inscription "Domaines réservés. Défrichements interdits" viennent en concrétiser la limite orientale, le long de la route San Pedro-Soubéré. Aucun terroir bakwé n'est touché directement, encore que la limite tracée en effleure certains. Mais grande est l'émotion des autochtones quand ils

¹ Si le problème des autochtones - un millier environ - se posait bien déjà en 1972, il n'y avait alors aucun problème d'allochtones

réalisent ce qui va se passer, et sans qu'ils aient été ni consultés ni même *informés*. En mai 1975, la première plantation de cacao est démarrée dans le périmètre des grands domaines : l'allocataire en est le second personnage de l'Etat ivoirien. En novembre de la même année, une mission de prospection du périmètre de peuplement P2, situé juste dans le prolongement nord de ces Grands Domaines, est entreprise par un bureau d'études canadien, la société Kenting. Les Bakwé voient dans cette opération la première étape vers une extension des Grands Domaines. Ils décident de ne plus se laisser surprendre, et font opposition par la force à tout travail sur le terrain. Des réunions sont organisées par l'ARSO pour essayer de les faire changer d'avis. Les Bakwé restent sur leurs positions. L'affaire se politise. La question des Grands Domaines est remise sur le tapis. Pudiquement, l'ARSO commence par débaptiser les Grands Domaines, qui deviennent "Petites et Moyennes Entreprises Agricoles", puis promet généreusement aux Bakwé, pour calmer les esprits, la construction de... deux écoles. Entre-temps, les Canadiens plient évidemment bagage, et ce d'autant plus facilement que la mission Kenting est intégralement financée par le Gouvernement Fédéral. Depuis, les choses en sont restées là. Les Bakwé n'en sont pas moins considérés comme des empêcheurs de tourner rond.

CONCLUSION

Que, dans le cas de l'opération San Pédro, il existe des problèmes qui relèvent plus spécifiquement de l'approche sociologique, cela peut difficilement - au terme de cet inventaire - être contesté. Cela ne veut nullement dire que la seule présence du sociologue aurait suffi pour les résoudre. Ce que l'on peut toutefois reprocher à ces grandes opérations de développement, c'est qu'elles sont la plupart du temps conçues de façon technocratique, sans études préliminaires, ou - quand ces dernières ne sont pas sciemment ignorées - à partir d'études faites par des organismes choisis pour leur seule aptitude à "décrocher" le financement du projet (ainsi un projet a-t-il peu de chances d'être financé par la Banque Mondiale si les études préliminaires n'ont pas été menées par un bureau d'études américain...). Puis, une fois le financement obtenu, l'exécution du projet est confiée à une société d'intervention dont le but est de réaliser un travail technique (planter de l'hévéa, construire une usine, etc.) pour lequel elle est hautement qualifiée, tout le "reste" étant considéré comme hors de son ressort. Ce reste, c'est précisément tout le contexte humain dans lequel se réalise ce projet.

Le rôle du sociologue dans les grandes opérations de développement devrait dès lors être de "couvrir" ce contexte humain ; ce à un double niveau. Au niveau d'abord des études préliminaires, par la connaissance qu'il peut

apporter des sociétés autochtones concernées par le projet, et qui permettrait d'intégrer au mieux les ressortissants de ces sociétés à l'opération. Au niveau ensuite du *suivi* de l'opération, par l'observation du comportement, des attitudes et des réactions aussi bien du développeur que des développés, qui permettrait à tous moments de rectifier le tir, d'adapter le projet au contexte humain - et non l'inverse comme cela se produit trop fréquemment.

Dans le cas de l'opération San Pedro, une telle "couverture" aurait davantage mis en avant, au niveau de l'élaboration du projet, la spécificité des sociétés du Sud-Ouest, profondément marquées par le phénomène "navigation", mais néanmoins fortement attachées à leurs terroirs. Au niveau de l'exécution du projet, elle aurait veillé à ce que les intérêts de ces sociétés soient mieux respectés :

- en promouvant une véritable politique d'immigration, dans le but de canaliser et de contrôler le flot migratoire "sauvage", source d'abus et d'incidents, dont les événements de Gagnoa ont fourni une illustration; en posant la problématique de la main d'oeuvre salariée, particulièrement déficiente en ce qui concerne les termes du rapport fondamental existant entre système de rémunération actuellement en vigueur en Côte d'Ivoire et coût de la vie, ce qui l'aurait éclairé d'une lumière nouvelle.

- en préconisant d'autres formules que l'aménagement-déménagement ou l'intervention au coup par coup - formules prévoyant notamment une plus grande intégration des autochtones au projet -, ce qui n'aurait pu être que bénéfique à l'une et à l'autre partie.